



Tri et recyclage

Bilan sur le déploiement de l'ECT sur le territoire

## EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI... ESSAI TRANSFORMÉ !

Le SMITOM Nord Seine-et-Marne a déployé l'extension des consignes de tri en Mai 2019 et a réussi en quelques mois à mobiliser les citoyens du territoire autour d'un seul et même geste permettant l'atteinte de résultats plus qu'honorables.

Des consignes de tri plus simples qui permettent davantage de recyclage en intégrant au tri les pots, les films, les barquettes en plastique ainsi que les petits emballages métalliques. Auparavant en plastique, seuls les bouteilles et les flacons étaient triés.

Un dispositif rendu possible grâce au travail de tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage qui ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour recycler, moderniser les centres de tri et trouver des débouchés pour le plastique recyclé...

## &gt;LES RÉSULTATS :

La société CITEO\* vient de porter à la connaissance du SMITOM du Nord Seine-et-Marne les performances de tri des habitants de son territoire, basées sur les tonnages de matériaux recyclés... Et c'est un vrai succès !

**55 kg de déchets d'emballages et de papiers ont été triés en 2019 par habitant, soit plus de 8% par rapport à 2018, plaçant les Nord Seine-et-Marnais parmi les meilleurs trieurs de Seine-et-Marne et même d'Île-de-France.**

**En ce qui concerne uniquement les emballages légers destinés au bac de tri : les emballages en plastique et métalliques, les briques alimentaires, les carton et cartonnettes... Une progression de plus de 31% a été observée** possible grâce à l'ouverture du bac jaune à tous les emballages en plastique mais également par un effet d'entraînement généralisé à tous les autres matériaux recyclables qui étaient déjà triés.

Des résultats qui peuvent encore progresser grâce à l'amélioration :

- de la desserte des bacs sur des zones non, ou mal, équipées du territoire,
- de la collecte de proximité des emballages en verre par le maillage renforcé de bornes d'apport volontaire.

La loi de transition énergétique pour la croissance Verte prévoit que 100% des français puissent trier 100% de leurs emballages au 31 décembre 2022. Actuellement, 33 millions de Français soit un français sur deux à l'opportunité de trier tous ses emballages. Fin 2022, le dispositif devra être déployé sur l'intégralité du territoire national et plus aucun emballage ne devrait être déposé dans les ordures ménagères.

\*Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio.

## A PROPOS DU SMITOM DU NORD SEINE-ET-MARNE :

Créé le 24 juin 1993, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne est le syndicat comptant le plus d'habitants dans le département. Situé à Monthyon, au Nord de l'Île-de-France, il s'étend sur une superficie de 1 912 km<sup>2</sup>. Il assure, pour le compte de ses 6 adhérents, le traitement des déchets ménagers et assimilés des 326 000 habitants répartis sur 168 communes dont les principaux pôles urbains sont Meaux, le secteur du Val d'Europe, le secteur de Coulommiers. A la fois rural et urbain, ce territoire, en plein développement, se veut attractif et dynamique.

## CONTACT PRESSE

Michelle Brun

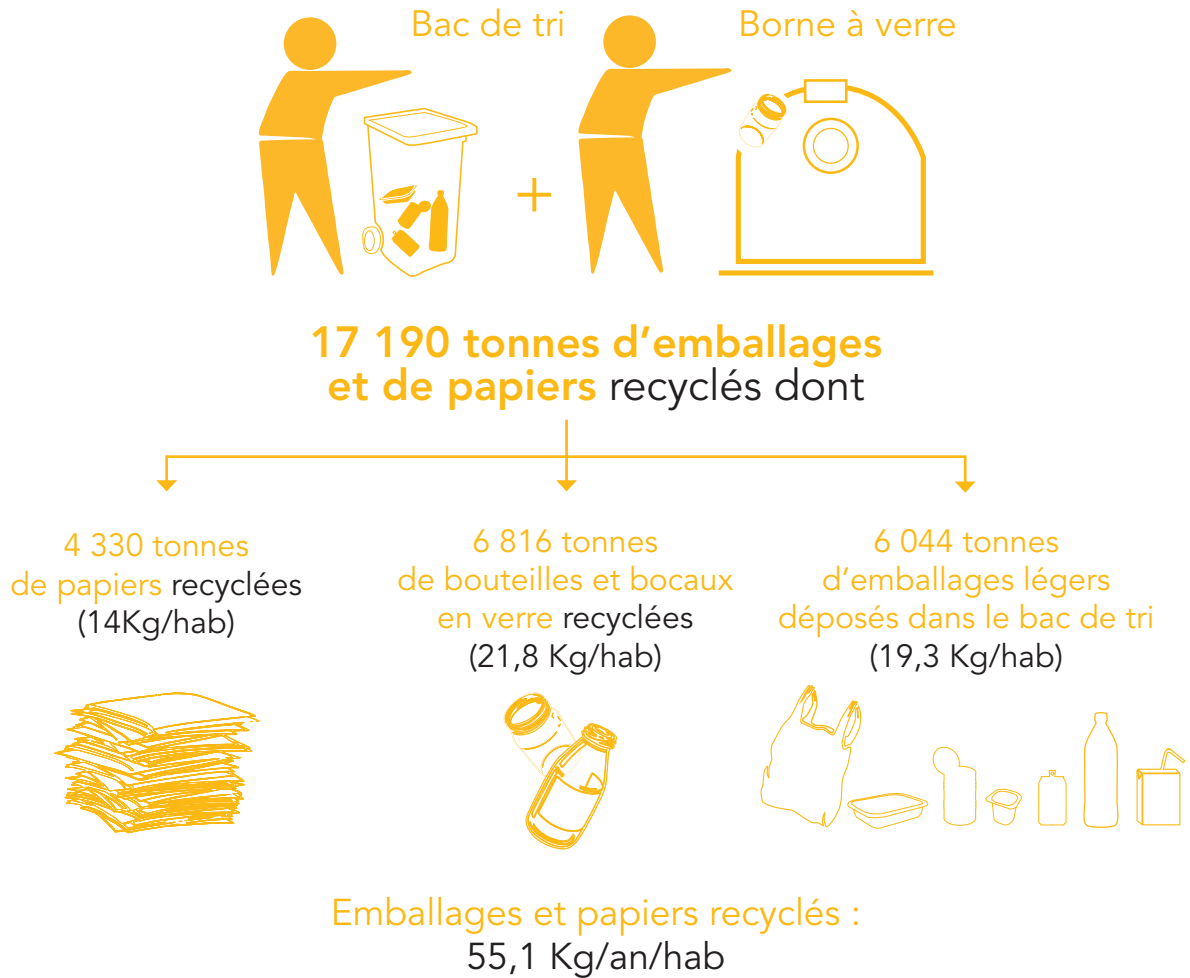
Directrice

Tél. : 06.01.64.71.03.

m.brun@smitom-nord77.fr

> QUELQUES CHIFFRES :

## Les performances de tri des habitants du **SMITOM du Nord Seine-et-Marne en 2019** :



Les performances de tri à l'échelle départementale et régionales :

	SMITOM NSM	Seine et Marne	IDF
Légers 2019 kg/hab/an	19,3	15,0	13,1
Verre 2019 kg/hab/an	21,8	22,1	21,2
Papiers 2018 kg/hab/an	14,0	11,1	11,1
	55,1	48,2	45,4